

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0101 – Statut et rôle de l'élu

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Public : Groupe d'élu(s)

Groupe d'agent(s)

Groupe mixte élus et agents

«preamble»«preamble2»«preamble3»«preamble4»

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- D'appréhender les conditions d'exercice du mandat local
- De maîtriser les règles d'indemnisation, de protection et de retraite
- D'apprécier les dispositifs permettant d'allier mandat, vie professionnelle et vie personnelle
- De mettre les élus en mesure de se conformer à leurs obligations de transparence et d'intégrité
- D'identifier les fondements juridiques de la responsabilité pénale de la commune et de l'élu local

## Le programme :

### Présentation de la journée de formation

#### Le statut - Un enjeu démocratique

#### Promouvoir un exercice serein et durable du mandat

### 1ère partie : Les garanties matérielles accordées à l'élu

#### Elles s'articulent autour de trois périodes

#### Module 1 : Avant le mandat

##### Thème 1 : Le congé électif

- 1°/ Promouvoir l'engagement
- 2°/ Renforcer l'accès aux fonctions locales

#### Module 2 : Au cours du mandat

##### Thème 1 : La compatibilité du mandat local avec l'exercice d'une activité professionnelle

- 1°/ Les autorisations d'absence
- 2°/ Les crédits d'heures

##### Thème 2 : Le droit de se consacrer à l'exercice du mandat

- 1°/ Droit à suspension du contrat de travail
- 2°/ Droit à réintégration et priorité d'embauche

##### Thème 3 : Les indemnités de fonction

- 1°/ Barèmes et attribution des indemnités
- 2°/ Régime fiscal des indemnités

##### Thème 4 : Le remboursement des frais des élus locaux

- 1°/ Frais d'exécution au titre d'un mandat spécial
- 2°/ Frais de transport et de séjour
- 3°/ Frais de garde d'enfants ou d'assistance
- 4°/ Frais de représentation

##### Thème 5 : L'affiliation des élus locaux au régime général de sécurité sociale

- 1°/ Conditions d'assujettissement
- 2°/ Étendue des droits

##### Thème 6 : La formation des élus locaux

- 1°/ Favoriser la montée en compétences
- 2°/ Un DIF élargi

#### Module 3 : Garanties à l'issue du mandat

##### Thème 1 : La retraite des élus locaux

- 1°/ Régime de retraite obligatoire
- 2°/ Régime de retraite facultatif
- 1°/ Allocation différentielle de fin de mandat
- 2°/ Bilan de compétences et VAE

##### Thème 2 : La réinsertion professionnelle

### 2ème partie : Les obligations déontologiques de l'élu

#### Une culture de l'éthique et de la responsabilité

##### Thème 1 : Un devoir de probité

- 1°/ S'abstenir de tout conflit d'intérêts
  - Une redéfinition récente du délit au service de l'élu
- 2°/ S'abstenir de tout favoritisme
  - Le respect des règles de mise en concurrence

##### Thème 2 : Une obligation de rendre compte de ses actes

- 1°/ La responsabilité pénale de l'élu
  - Punir les dérives et les abus liés aux fonctions
  - Des sanctions adaptées à la spécificité des fonctions
- 2°/ La protection fonctionnelle de l'élu
  - Une garantie en lien avec l'exercice du mandat
  - Les assurances de l'élu

##### Thème 3 : Le respect des principes républicains

- 1°/ Le devise et les symboles républicains
- 2°/ La laïcité

## Les points forts de la formation :

- Intervenante passionnée, compétente et dynamique forte d'une expérience d'une vingtaine d'années dans l'enseignement universitaire et la formation à destination des élus locaux.

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

## Moyens pédagogiques :

- Salle de formation avec vidéoprojection
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formatrice : Madame Valérie AREKIAN

- Docteur en droit public, Valérie Arékian est chargée d'enseignement à l'université de Lille depuis 2003. Consultante libérale, spécialisée en droit des collectivités territoriales, en droit de la responsabilité et en droit funéraire elle œuvre auprès des entreprises et des acteurs publics locaux en matière de conseil, de formation et d'ingénierie de projets.



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – inscription individuelle en présentiel – Deux options de financement :

- 560 € TTC (prise en charge sur le budget de la collectivité)
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

## Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)  
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY  
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03  
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49  
Adresse électronique : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)  
Numéro de SIRET : 88982928900012  
Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



## BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION Le statut de l' élu local : droits et obligations

Lieu : CHERBOURG  
Durée : Une journée soit 7 heures  
Date : jeudi 7 mai 2026  
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC si DIF ELU  
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC budget de la collectivité  
Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

#### Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)
- Accédez directement à la formation en cliquant sur le lien ci-dessous. « **Attention, pour respecter les conditions de rétractation fixées dans les conditions générales de vente de moncompteformation, vous devez vous inscrire 11 jours ouverts avant la date de cette formation** » : soit avant le mercredi 22 avril 2026

[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0101-AV-CP0/88982928900012\\_ELU0101-AV-CP0-07-05-Cherbourg](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0101-AV-CP0/88982928900012_ELU0101-AV-CP0-07-05-Cherbourg)

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



#### Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



### 1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Le statut de l' élu local : droits et obligations**

Date de la session : **jeudi 7 mai 2026**

Lieu de la session : **CHERBOURG**

Adresse de la formation :

*Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*

*L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification)*

**Mercure Cherbourg Centre Port**

**13 Quai de l' Entrepôt**

**50100 CHERBOURG EN COTENTIN**

### 2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

### 3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ..... Courriel : .....

### 4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire  Maire Adjoint  Conseiller (e) Municipal(e)  de votre commune  
Président  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération  
Conseiller départemental  Conseiller régional  Agent de la collectivité  Autre

### 5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Numéro de siret : .....

#### Représentant légal de la collectivité :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité .....

#### Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

\*\*\*\*\*  
Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui  non